



RÈGLEMENT DE SÉLECTION 2024

**CHAMPIONNATS D'EUROPE
PAR ÉQUIPES
MID-AMATEURS DAMES**

Fédération française de golf

Direction Sportive

68 rue Anatole France

92309 Levallois-Perret

Tél. : 01 41 49 77 40

sportif@ffgolf.org / www.ffgolf.org

LE TOURNOI :

Du 11 au 14 septembre 2024, au golf de Chiberta

Journée d'entraînement le 10 septembre.

Champ maximum de 12 équipes de messieurs et 12 équipes de dames, chaque équipe comprenant 4 joueurs ou joueuses, soit un champ maximum de 96 compétiteurs

Format de l'épreuve :

❶ **Phase de qualification :** 1er et 2ème jour
4 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

❷ **Phase finale :**

Flight A : Places 1 à 4 :

Les 4 premières équipes jouent pour le titre :
2 foursome et 3 simples / match play / 36 trous par jour
3ème jour : ½ finale 1 v 4 ; 2 v 3
4ème jour : Finale ou Match pour la 3^e place.

Flight B : Places 5 à 8 :

Les équipes qualifiées de la 5^e à la 8^e place
1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour
3ème jour : 5 v 8 ; 6 v 7
4ème jour : Vainqueur du match 5 v 8 contre vainqueur du match 6 v 7 ;
Perdant du match 5 v 8 contre perdant du match 6 v 7

Flight C : Places 9 à 12 :

Les équipes qualifiées de la 9^e à la 12^e place
1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour
3ème jour : 9 v 12 ; 10 v 11
4ème jour : Vainqueur du match 9 v 12 contre vainqueur du match 10 v 11 ;
Perdant du match 9 v 12 contre perdant du match 10 v 11

LA SELECTION : 4 joueuses

La sélection pour les championnats d'Europe par équipe Mid-Amateurs dames sera réalisée à partir des éléments suivants :

- La championne de France mid-amateurs de l'année en cours (Internationaux de France Mid-Amateurs, 19 -21 avril, Grand Saint Emilionnais)
- Une « mathématique », meilleure joueuse Mid-Amateur au mérite mid-amateur de juillet 2024 (qui si elle est championne de France Mid-Amateur, sera remplacée par une wild card)
- Deux wild cards

La sélection sera établie en juillet de l'année concernée.

